

Les églises de Chiloé (Chili)

No 971

Identification

<i>Bien proposé</i>	Les églises de Chiloé
<i>Lieu</i>	Municipalités de Castro, Chonchi, Dalcahue, Puqueldón, Quemchi et Quinchao, Province de Chiloé, X Région des lacs
<i>État partie</i>	Chili
<i>Date</i>	24 juin 1999

Justification émanant de l'État partie

La conquête espagnole ne fut pas seulement domination et exploitation. Dans le cas de Chiloé, comme dans d'autres, le dialogue interculturel entre populations dominantes et dominées, entre missionnaires et peuples évangélisés, entre la population indigène et les Européens fut remarquable.

À Chiloé, les Européens durent affronter un environnement inconnu, isolé et hostile. L'éloignement de cette terre des villes des Amériques et les conditions difficiles de l'environnement poussèrent les Espagnols à adopter les coutumes, les savoirs et les techniques des peuples autochtones. Les missionnaires, pour leur part, apprirent leur langue et leur culture afin de les évangéliser. Ils adoptèrent également des méthodes adaptées à la géographie locale, à l'habitat et aux mentalités indigènes.

Des facteurs d'ordre économique et la menace des corsaires découragèrent la concentration des colons espagnols dans les villes qu'ils avaient fondées. Au cours du XVII^e siècle, ils se dispersèrent et commencèrent à vivre près des rivages, dans les zones occupées par les populations autochtones. Ils imitèrent leur mode de vie et adoptèrent leurs techniques de construction, d'agriculture et de pêche. Ils apprirent aussi leur langue qui commença à prévaloir dans les relations entre les deux groupes, aux dépens du castillan.

Les missionnaires adoptèrent un système d'évangélisation adapté à l'habitat dispersé des autochtones. Avec l'établissement de la prédication itinérante, qui portait la Parole de Dieu dans chaque lieu habité, l'archipel commença à s'urbaniser. Ainsi naquit la plupart des villages chilotes. Lorsque vint le moment de construire des chapelles, les missionnaires s'en remirent au travail des autochtones qui, tout en mettant en œuvre leurs propres techniques, suivirent les plans des Européens, créant ainsi un type d'architecture et de construction qui était une synthèse locale des deux traditions.

Les deux groupes ne firent plus qu'un, grâce aux échanges interculturels et aux mariages entre les deux communautés. La structure urbaine de l'habitat de Chiloé, sa relation au paysage, l'école d'architecture en bois et la culture de Chiloé dans son ensemble résultent de la synthèse de trois principaux facteurs humains : l'utilisation optimale des ressources offertes par l'environnement, l'échange des connaissances et l'amitié entre les communautés, la sublimation de la vie sur terre.

Critère ii

La tradition culturelle chilote, qui trouve sa source dans cette synthèse et son expression symbolique dans les églises qu'elle a bâties, est toujours vivante. Cette vie transparaît dans la spiritualité et les mentalités ; elle s'exprime dans l'artisanat et les techniques de construction.

Critère iii

Le peuple de Chiloé a son identité propre, différente du reste du pays et clairement identifiable. Les Chilotes sont d'ailleurs, dans une large mesure, conscients de cette identité et de cette différence, comme le prouvent la fierté des habitants pour leur propre histoire et leur attachement aux traditions.

Le développement économique et la mondialisation des échanges ne sont pas sans conséquences sur une grande partie de la population. Ainsi les Chilotes n'ont pas toujours eu conscience de la valeur de leurs églises et de l'importance de préserver leur authenticité lorsque des interventions sont effectuées. De même, on note une déperdition des savoirs techniques traditionnels de construction et d'architecture vernaculaire. L'environnement a également souffert : l'industrie du bois a causé la disparition des forêts, et c'est aujourd'hui au tour de l'élevage du saumon de soulever des inquiétudes. Enfin, le développement et la mondialisation ont eu des répercussions sur le sens communautaire, ouvrant parfois la voie à l'individualisme, à l'isolement et à la marginalité. Ces phénomènes ne sont toutefois pas de grande envergure et sont certainement réversibles. En fait, une réaction de la communauté, des autorités et des prêtres est fortement perceptible.

Critère v

Les églises de Chiloé sont la matérialisation par excellence de la culture de l'archipel dans sa globalité, une culture née de l'évangélisation, des valeurs chrétiennes, du dialogue interculturel, du sens communautaire et du désir de transcendance. De plus, cette culture est fondée sur la connaissance de la nature et la vie en harmonie avec l'environnement, un fait qui peut être apprécié dans les techniques, l'économie, l'urbanisme, les modèles architecturaux et la vision du monde.

Chaque société a sa conception du monde, qui place l'homme par rapport à Dieu, par rapport à ses compagnons de vie et par rapport à son environnement. L'observateur extérieur qui s'intéresse à la culture chilote, apprécie sa profondeur et sa liberté par rapport à tous les problèmes qui agitent les sociétés plus modernes. La relative pauvreté des communautés contraste avec la richesse de leur spiritualité, qui se manifeste non seulement par la religiosité mais aussi par la création artistique, la mythologie et la sagesse. Leur isolement relatif est compensé par un sens profond de la communauté et du lien social : la communauté, plutôt que les autorités, est maîtresse de sa propre destinée. La solidarité et

la participation sont valorisées, comme le prouve la magnifique tradition des *mingas*. L'environnement est également une valeur culturelle fondamentale pour les Chilotes, qui sont pleinement conscients des conséquences de la rupture de l'harmonie entre l'homme et la nature.

Critère vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels telles que définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, ceci est un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Au XVI^e siècle, les habitants de l'archipel de Chiloé avaient un mode de vie sédentaire et une économie basée sur l'agriculture et la pêche. Les navigateurs espagnols avaient découvert l'archipel au milieu du XVI^e siècle mais la colonisation ne commença qu'en 1567, lorsque Martín Ruiz de Gamboa fonda les villes de Santiago de Castro et de Chacao sur Isla Grande de Chiloé.

Les Espagnols furent impressionnés par le caractère doux et réceptif des populations locales. Le système universel de l'*encomienda* fut appliqué, selon lequel les peuples indigènes payaient tribut à la couronne d'Espagne en travaillant pour les colons en échange de nourriture et d'une instruction religieuse. Il y eut des révoltes occasionnelles de la part des autochtones, dont la plus grave survint en 1712, provoquée par les mauvais traitements qu'ils reçurent des *encomenderos* ; ces derniers accusèrent d'ailleurs les jésuites d'avoir suscité la révolte qui fut brutalement réprimée.

Les missionnaires des ordres de saint François et de Notre Dame de la Miséricorde étaient arrivés avec les premiers colons. Après une première exploration en 1608, la Compagnie de Jésus commença l'évangélisation qui fut le processus fondateur des particularités culturelles de l'archipel et allait conduire à la construction des églises qui font l'objet de la présente proposition d'inscription.

La stratégie jésuite reposait entièrement sur la prédication itinérante. Des visites annuelles étaient organisées par des groupes de jésuites qui sortaient de leur collège à Castro pendant les mois tempérés. Ils passaient quelques jours dans chacune de leurs missions selon un calendrier préétabli ; les missions avaient été fondées près du rivage, de manière à permettre leur accès par bateau. Pendant le temps de leur présence dans chaque mission, les jésuites se préoccupaient du bien-être matériel et spirituel de la communauté. Au début, ces missions n'étaient pas occupées en permanence, mais au fil du temps, les jésuites y firent construire des chapelles et des maisons pour loger leurs membres, édifiées par la communauté locale avec les matériaux et les techniques autochtones. Ils choisissaient des laïcs parmi les familles dirigeantes pour assumer le rôle de *fiscal* qui consistait à prendre soin de l'église et du cimetière et à pourvoir aux besoins spirituels de base de la communauté. Par tradition, les jésuites encourageaient les communautés indigènes à participer activement à leur propre vie religieuse et sociale. À la fin du XIX^e siècle, plus d'une centaine

d'églises avaient été édifiées, dont il reste actuellement entre cinquante et soixante édifices.

Les raids des pirates étaient très courants au XVII^e siècle, et les Espagnols vivant dans les villes commencèrent à les désertir pour la campagne qui offrait une plus grande sécurité. Ce faisant, ils s'emparèrent des terres des populations autochtones, accroissant l'assimilation interculturelle des deux groupes. Le groupe majoritaire des Chilotes dans l'archipel est le résultat de ce métissage. Les autochtones embrassèrent la religion catholique tandis que les Espagnols adoptèrent la langue du pays, le *veliche*, qui n'est plus parlée de nos jours. Les Espagnols adoptèrent le mode de vie des populations locales, vivant de la pêche et de l'agriculture et utilisant leurs techniques.

Lorsque les jésuites furent expulsés en 1767, leur œuvre fut reprise par les Franciscains qui apprécièrent la valeur du travail mené par les jésuites et le poursuivirent. Ceux-ci reprirent l'usage de la prédication itinérante et créèrent neuf centres possédant chacun son rayon d'action. Créé en 1840, ce système est à la base de l'organisation des paroisses actuelles.

Malgré les efforts du pouvoir colonial espagnol, les villes ne furent plus que des centres administratifs et à la fin de l'époque coloniale, il n'y avait plus que cinq villes (*villas*) à Chiloé. L'importance stratégique de l'archipel -qui dépendait de la capitainerie générale de Lima et non pas du Chili - fut toutefois reconnue. Une garnison militaire était stationnée dans la forteresse de San Carlos de Ancud, fondée en 1768.

La population chilote était profondément loyale à la couronne d'Espagne. Lorsque la lutte pour l'indépendance du Chili commença en 1810, Chiloé devint le quartier général des opérations espagnoles pour tenter de récupérer le Chili et le Pérou. Chiloé demeura une enclave espagnole après l'indépendance du Chili en 1818 et resta fidèle à l'Espagne jusqu'à son incorporation à la nouvelle République du Chili huit ans plus tard.

Chiloé connut une période de prospérité au XIX^e siècle. Ses ports étaient des escales pour les navires allant vers le sud et son bois fut l'objet d'un commerce d'exportation important. Cette période florissante prit fin au tournant du siècle au moment de l'ouverture du canal de Panamá et l'archipel fut victime de la surexploitation des cyprès et des mélèzes des îles. Au cours de la première moitié du XX^e siècle, l'activité agricole et l'élevage souffrirent d'une grave crise. Il y eut une importante émigration des Chilotes vers le sud, la Patagonie et la région du détroit de Magellan. Actuellement, l'économie de l'archipel se développe sur la base d'une exploitation contrôlée des ressources naturelles (bois et poisson) et des activités traditionnelles de pêche et d'agriculture.

Description

L'archipel de Chiloé s'étend du canal Chacao au golfe de Corcovado. Son centre est l'Isla Grande de Chiloé, où vit la majorité de la population (environ 100 000 habitants). Entre Isla Grande et le continent s'égrenent quelque deux cents îles, pour la plupart très petites. Cinquante d'entre elles sont occupées par environ 18 000 habitants. Les meilleures conditions de vie se trouvent sur la côte est des îles, abritée des vents, la mer intérieure offrant des conditions de

cabotage plus sûres. L'épaisse forêt d'origine survit en quelques endroits.

Le bien proposé est constitué de quatorze églises : Achao (Quinchao) ; Quinchao ; Castro ; Rilán (Castro) ; Nercón (Castro) ; Aldachildo (Puqueldón) ; Ichuac (Puqueldón) ; Detif (Puqueldón) ; Vilipulli (Chonchi) ; Chonchi ; Tenaún (Quemchi) ; Colo (Quemchi) ; San Juan (Dalcáhue) et Dalcáhue.

Les églises traditionnelles de Chiloé sont situées près du rivage, sur une place qui parfois est devenue une vraie *plaza* (Achao, Dalcáhue) mais qui la plupart du temps demeure un simple espace ouvert délimité par une barrière ou par des arbres (Quinchao). Leurs dimensions dépendent de l'importance des fêtes religieuses qui y ont lieu.

L'église typique consiste en un grand volume avec un toit en pente. L'élément le plus caractéristique de cet édifice est la façade principale donnant sur la place et surmontée d'une tour. Elle est constituée d'un portique d'entrée, d'un mur pignon ou d'un fronton et de la tour elle-même. L'église est devenue le centre du développement urbain des communautés.

Le portique est un élément caractéristique des plus anciennes églises et n'existe plus dans les constructions du XX^e siècle. Sa conception de base comporte des colonnades et des arcs ou des linteaux, avec de nombreuses variations en nombres, formes et rythmes. Le recours à des plans préétablis et à des sections dorées est notable à Vilupilli, Dalcáhue et Tenaún, et il est possible que cela s'applique à d'autres églises.

La tour est l'élément vertical dominant, à la fois religieux parce qu'elle porte la croix et fonctionnel parce qu'elle sert de balise aux marins. La plupart sont hautes de deux ou trois étages, avec des tambours hexagonaux ou octogonaux pour réduire la prise au vent. Seule Tenaún possède deux tours plus petites.

Le volume horizontal des églises varie mais la profondeur l'emporte sur la largeur. Les églises comportent en général un plan basilical à trois nefs, la nef centrale étant la plus profonde. Les nefs sont séparées par de solides colonnes en bois, reposant sur un socle en pierre, qui supportent d'énormes poutres qui constituent les longrines du faîtage. Dans la plupart des cas, la nef centrale est surmontée d'une voûte en berceau, et les nefs latérales ont des plafonds plats. Achao avec son plafond cintré et Rilán avec sa voûte en éventail, sont de rares exceptions. Rilán est clairement influencée par l'architecture gothique et des éléments d'autres styles architecturaux sont décelables – classicisme à Chonchi, Renaissance à Nercón et Baroque à Achao. Partout sont visibles les preuves de la maîtrise traditionnelle du travail du bois des artisans chilotes.

La forme et les matériaux caractéristiques des églises n'ont pratiquement pas varié depuis quatre siècles. La structure principale est en bois de cyprès, les pièces de bois verticales et horizontales sont confortées par des entretoises. Les toits en pente à 45°, en bois de cyprès, sont recouverts de bardeaux en mélèze. Les voûtes en berceau et les plafonds sont suspendus au toit. Les sols sont revêtus de planchers de bois.

L'ornementation des églises est riche et variée. À l'extérieur, elle apparaît dans le revêtement des bardeaux sur les portes, dans la forme, le nombre et les rythmes des arcades et des fenêtres du mur pignon. Les fenêtres en particulier sont de dimensions et de formes très diverses. L'intérieur montre l'habileté d'ébéniste des constructeurs qui sculptent les colonnes, les voûtes et les autels. Il existe une école locale d'imagerie pieuse, que l'on trouve au côté de modèles inspirés de Cusco, de Lima et même d'Espagne. La peinture est un élément important de la décoration des églises ; Dalcáhue, possède un décor de faux-marbre, tandis qu'à Chonchi la voûte en berceau est bleue et parsemée d'étoiles blanches.

L'église la plus richement décorée est celle d'Achao, dont l'exubérance baroque de l'intérieur contraste fortement avec la sobriété de l'extérieur. La voûte est décorée de motifs peints et sculptés, qui sont répétés sur l'autel et les colonnes, chargés d'une profusion de motifs végétaux baroques. L'autel est une œuvre d'art religieuse exceptionnelle.

Toutes les églises sont ingénieusement adaptées à leur environnement. Elles sont construites à flanc de colline pour éviter d'être inondées par les fortes pluies, et ne reposent pas directement sur le sol. Les façades exposées au nord sont protégées contre le vent et la pluie qui sont violents dans la région. Les églises sont des structures complètement étanches, ce qui renforce leur protection.

Gestion et Protection

Statut juridique

Les quatorze églises appartiennent au diocèse de l'église catholique romaine d'Ancud, qui est une entité de droit public et jouit d'un statut juridique spécial dans le code civil chilien.

La loi n°17,288 est l'outil fondamental de la protection du patrimoine culturel chilien. Huit des églises de Chiloé (Achao, Quinchao, Castro, Nercón, Rican, Vilipulli, Chonchi et Dalcáhue) sont protégées en tant que monuments historiques et la procédure d'inscription des six autres est en cours. Toute intervention proposée sur un monument historique doit être soumise au conseil des monuments historiques (agence du ministère de l'Éducation) pour approbation. De plus, les plans de réglementation de chaque municipalité comportent des dispositions particulières pour la conservation et l'entretien des monuments historiques situés sur la commune.

Gestion

La gestion directe des églises proposées pour inscription est placée sous la responsabilité de l'administration diocésaine d'Ancud et des communautés locales. Chaque église possède son propre comité de chapelle, qui fonctionne dans l'esprit du traditionnel *fiscal*, nommé autrefois par les jésuites, et dont les membres laïcs sont responsables de la gestion et de l'entretien de l'église. Les comités de chapelle sont également apparentés aux *mingas*, un système ancestral chilote par lequel certaines activités sont prises en charge par la communauté qui comprennent les constructions et les infrastructures communales ou l'aide collective apportée par tous les membres de la communauté à l'un des leurs, soit par

une tâche particulière, soit par la mise à disposition d'outils ou de matériaux. Les *mingas de tiradura* sont très réputées : elles se chargent du transfert d'un édifice entier – une maison, une grange ou une église - monté sur billots et tracté par les animaux de traits et les hommes.

Aux termes d'un accord signé avec le diocèse en 1988, la faculté d'architecture et d'urbanisme de l'Université du Chili fournit des ressources scientifiques et techniques qui incluent des recherches sur les églises et des études sur les nécessités de conservation et de restauration.

Le bureau national de l'architecture du ministère des Travaux Publics est conseiller technique du conseil des monuments nationaux. Il est responsable de l'approbation et de la supervision des projets de conservation et de restauration. Le conseil des monuments nationaux est relayé au niveau provincial par le conseil des monuments nationaux de la province de Chiloé, fondé en 1988. Il collabore avec les autorités ecclésiastiques et municipales pour la protection et la gestion des églises.

Une organisation non gouvernementale, la Fondation des Amis des églises de Chiloé, a réalisé des études approfondies sur les projets de restauration et a levé des fonds privés pour leur mise en œuvre.

Aucune des églises n'a de plan de gestion *stricto sensu*, mais la longue tradition d'engagement de la communauté remontant à l'établissement des églises par les jésuites aux XVII^e et XVIII^e siècles, associée au contrôle exercé par les agences de conservation des monuments aux niveaux national et provincial, ainsi que les apports scientifiques de l'Université du Chili, garantissent leur gestion, leur conservation et leur entretien conformément aux exigences du paragraphe 24 (b) (i) des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Les autorités chiliennes sont très conscientes de l'impact potentiel du développement touristique sur les églises dans l'une des régions les plus visitées du pays en raison de son patrimoine culturel et naturel. Il existe un plan directeur détaillé du développement du tourisme régional qui identifie les problèmes et propose des solutions destinées à préserver le caractère de la région de Chiloé sans porter préjudice aux avantages économiques dérivés du développement du tourisme.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

L'identification des communautés locales avec leurs églises étant un fait avéré et continu depuis leur fondation jusqu'à nos jours, il est fondé de déclarer que ces églises sont préservées depuis l'origine. Depuis trente ans, leur inscription sur la Liste des monuments historiques leur a garanti un suivi des interventions de conservation et de restauration dans le respect des principes scientifiques et professionnels de la plus haute qualité.

Authenticité

Le haut degré d'authenticité des églises de Chiloé est incontestable. Leurs formes actuelles et les matériaux utilisés

sont fidèles à celles et ceux des origines ; ils n'ont évolué que pour s'adapter progressivement aux impacts culturels externes et sans causer de préjudice à l'intégrité de leur fonction de lieu de dévotion depuis quatre siècles. Les traditions artisanales ancestrales et la disponibilité du matériau de construction de base, à savoir le bois, ont pérennisé l'esprit des constructions et des décorations originales.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Chiloé en janvier 2000.

Caractéristiques

Le groupe des églises fondées par la prédication itinérante dans l'archipel de Chiloé au XVII^e siècle est un témoignage remarquable du zèle et du succès des missionnaires de la Compagnie de Jésus à développer et participer aux communautés. Par les matériaux utilisés et les techniques de construction et de décoration mises en œuvre, les églises représentent la fusion harmonieuse des traditions culturelles et religieuses des populations autochtones et des Européens.

Analyse comparative

Par leur plan et leur conception, les églises de Chiloé ressemblent aux missions jésuites de Guaraní au Paraguay. Elles partagent aussi une autre particularité : elles sont à l'origine du développement urbain, contrairement aux missions de Chiquitos et Moxos en Bolivie, qui sont dispersées et qui manquent d'habitats associés.

Toutefois, l'élément le plus original des églises de Chiloé est leur utilisation du bois à l'exclusion de tout autre matériau, ce qui les rend uniques pour ce type d'édifice. Les missions paraguayennes et boliviennes étaient construites en bois à l'origine mais elles ont été remplacées ultérieurement par des structures en pierre.

La conception des églises de Chiloé est également exceptionnelle. Elle conjugue harmonieusement deux traditions européennes – la façade tour, probablement apportée par des jésuites originaires d'Europe centrale, et le plan en croix latine – et une tradition indigène de la construction en bois, fortement influencée par les techniques de construction navales, comme le montrent les formes et les assemblages des structures des toits.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

Il n'est fait mention dans le dossier de proposition d'inscription d'aucune zone tampon autour des zones protégées. De même, les données détaillées et méticuleuses sur chacune des églises ne fournissent pas ce type d'information. La loi n°17,288 ne prévoit pas de protection pour les zones tampon, et les avis de classement des églises en tant que monuments historiques ne font référence à aucune zone de ce type.

Or la définition de zones tampon est très importante pour ce groupe d'églises. La mission de l'ICOMOS signale un

développement urbain incontrôlé dans plusieurs quartiers entourant les églises - c'est le cas à Defit, Ichuac et Rilán – et l'impact négatif que ce développement cause sur l'environnement immédiat des églises. Il est essentiel non seulement de définir des zones tampon adéquates afin de préserver l'environnement des églises, mais aussi de définir des règles pour le contrôle des interventions effectuées à l'intérieur de ces zones.

De plus, six églises n'étaient pas protégées par la loi au moment de la préparation de l'évaluation. Cela doit être une condition préalable à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, bien qu'on puisse admettre que des questions d'ordre juridique puissent prendre quelque temps avant de trouver une solution. On devrait donc demander à l'État partie de prouver que le processus de classement est en cours et sera achevé dans un proche avenir.

Le rapport de la mission de l'ICOMOS contient des commentaires détaillés sur chaque église proposée pour inscription. Ce rapport devrait être mis à la disposition des autorités chiliennes responsables.

À la réunion du Bureau en juin 2000, cette proposition d'inscription avait été renvoyée à l'État partie, en lui demandant de définir des zones tampon autour de chacune des quatorze églises qui constituent le bien proposé pour inscription, et de définir des règles d'urbanisme afin de contrôler le développement urbain dans ces zones. L'État partie était également prié de fournir l'assurance que les six églises qui n'étaient jusque là pas protégées par la loi n°17,228 le seraient dans les deux prochaines années. Par la suite, l'État partie a fourni ces informations et ces garanties.

Brève description

Les quatorze églises de Chiloé représentent une forme rare d'architecture religieuse en bois et le seul exemple en Amérique Latine. Elles furent construites sur l'initiative de la prédication itinérante jésuite aux XVIIe et XVIIIe siècles et démontrent la fusion réussie de la culture et des techniques indigènes et européennes.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères ii et iii** :

Critère ii Les églises de Chiloé sont des exemples exceptionnels de fusion réussie des traditions culturelles européennes et indigènes pour produire une forme d'architecture en bois unique.

Critère iii La culture métisse résultant des activités des missionnaires jésuites des XVIIe et XVIIIe siècles a survécu intacte sur l'archipel de Chiloé, et trouve sa plus haute expression dans les remarquables églises de bois.